

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la santé et de la protection animales Bureau de la santé animale</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Suivi par : Jean Philippe CARLIER</p> <p>Tél : 01 49 55 84 51 Fax : 01 49 55 43 98 Réf. Interne : Réf. Classement : 2003/37</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDSPA/N2003-8122</p> <p>Date : 18 JUILLET 2003</p>
---	--

Nombre d'annexes : 0

Objet : rapport annuel filière équine 2002.

Référence : Note de service DGAL/SDSPA/N2003-8030 du 13 février 2003.

Résumé : La présente note a pour objet d'établir une synthèse et une interprétation de l'ensemble des données collectées en application de la note de service citée en référence, relative aux actions conduites en 2002 dans la filière équine.

Mots-clés : Rapport annuel – 2002 – Equidés.

Destinataires	
<ul style="list-style-type: none">- Préfets- Directeurs départementaux des Services vétérinaires- Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt- Directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt- Inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire chargés de mission interrégionale- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none">- Directeurs des Ecoles Nationales Vétérinaires- Directeur de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires- Directeur de l'INFOMA- Directeur général de la forêt et des affaires rurales (Sous-Direction du cheval)- Directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments de Maison-Alfort- Etablissements public les Haras Nationaux

Cette note de synthèse a été élaborée à partir des données transmises par 99 Directions départementales des services vétérinaires. Seuls 25 départements ont effectués des actions dans la filière équine.

75% des rapports comprennent des données incohérentes, notamment au niveau du calcul des montants TTC. J'appelle votre attention sur la nécessaire validation des données avant transmission à la DGAL.

1/ ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES

Un seul département est concerné par une suspicion. Aucun foyer déclaré en 2002 contre 2 en 2001.

2/ METRITE CONTAGIEUSE DES EQUIDES

Le **CESAME** (centre d'épidémiosurveillance et d'alerte pour les maladies des équidés) basé dans l'Orne depuis 1991, assure la coordination nationale de la lutte contre la métrite contagieuse des équidés inscrite sur la liste des maladies réputées contagieuses par Décret du 13 janvier 1992. La nécessité de ce centre - pilote est liée aux mouvements des équidés au-delà des limites départementales administratives. Actuellement, le Césame est constitué d'un contrôleur sanitaire et est en attente d'un vétérinaire inspecteur. Il enregistre les informations épidémiologiques dans le cheptel reproducteur national et diffuse ces données aux DDSV qui assurent ainsi le suivi sanitaire de la MCE.

Selon les données du rapport 2002, on enregistre 31 % de dépenses globales supplémentaires dans le cadre des mesures de lutte contre la MCE par rapport à 2001, avec une augmentation de 12 % du nombre d'équidés infectés ou contaminés. Le nombre de prélèvements sur étalon est multiplié par 10, tandis que sur les juments, les prélèvements augmentent de 25 %.

3/ LA SURVEILLANCE DE LA MALADIE DE WEST-NILE :

Une épizootie d'encéphalite à virus West-Nile a sévi en 2000 dans les départements 13, 30 et 34, entraînant la contamination de 78 chevaux et la mort de 21 d'entre eux. En 2001, une surveillance épidémiologique est mise en place (DGS, DGAI et ONCFS) dans la Petite et la Grande Camargue. Chez le cheval, cette surveillance est basée sur la déclaration des suspicions par les vétérinaires praticiens, tandis que pour la faune sauvage, des analyses sérologiques sont réalisées sur les oiseaux, ainsi qu'une démoustication de la région.

Selon le rapport annuel 2002, aucune suspicion n'a été recensée à partir de signe clinique cette année, contre 31 en 2001. 4 animaux se sont révélés séropositifs sans signe clinique contre 41 l'an passé.

Les dépenses effectuées ont diminué de 86% par rapport à 2001.

Les résultats de la surveillance 2002 selon l'Office national de la chasse et de la faune sauvage :

La surveillance de l'avifaune camarguaise en 2002 était basée sur :

- une surveillance des cas de mortalité dans l'avifaune
- un suivi sérologique d'oiseaux sentinelles

Aucune mortalité anormale d'oiseaux imputable au virus West Nile n'a été observée.

Les analyses sérologiques (n = 896) faites sur des canards appelants (n = 165) et des volailles domestiques (n = 121) répartis sur 25 sites dans les départements de l'Hérault, du Gard et des Bouches du Rhône ont permis de détecter *une seule séroconversion*, en août 2002, sur une volaille élevée dans la commune de Gallargues (Gard).

Ainsi, comme en 2001, le virus West Nile a sans doute été présent en Camargue en 2002, mais il a très peu circulé, et le système de surveillance d'oiseaux sentinelles a été assez sensible pour le détecter, alors qu'aucun cas équin ni humain n'a été répertorié.

Lors de la réunion de restitution des résultats qui s'est tenue le 5 février 2003 à la Station biologique de la Tour du Valat, il a été décidé, au vu de la situation internationale (épizootie nord-américaine) et des possibilités d'importation exogène et de mutation virale, de poursuivre la surveillance en région camarguaise en 2003.

4/ Le RESPE (réseau d'épidémiosurveillance des pathologies des équidés) est une structure de l'AFSSA qui assure la surveillance de toutes les maladies infectieuses et neurologiques des équidés, réglementées ou non, grâce à la remontée d'informations des vétérinaires sentinelles. La DGAL a souhaité être impliquée dans ce réseau et être destinataire des bulletins périodiques du RESPE. Pour exemple, lors de l'épisode de myoglobinurie paroxystique atypique de novembre 2002, ayant entraîné une mortalité importante et brutale de chevaux dans plusieurs départements, les informations fournies par le RESPE ont été très utiles pour la DGAL et ont permis de mettre en place une communication de mini-crise à destination du cabinet du ministre, des DDSV et des médias.

La Directrice Générale Adjointe
Isabelle CHMITELIN

TABLEAU MEC : METRITE CONTAGIEUSE DES EQUIDES

DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT AU TITRE DE LA POLICE SANITAIRE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites d'équidés infectés ou contaminés	96	3 AMO *	3954
Visites de juments à haut risque	39	2 AMO *	1071
Frais de déplacement	7 990 km	0,28 €/km	2237
SOUS TOTAL (A)			7 262

2) Prélèvements

	Nombre	Tarif	Montant TTC	
Prélèvements sur étalons	75	76,22	6837	
Séries de 3 prélèvements sur jument après traitement	4	45,73	219	
Prélèvements sur juments contaminées ou à haut risque	sinus clitoridien	105	12,20	1532
	sinus + utérus	159	22,87	4349
Prélèvements sur poulains mâles	1	22,87	27	
SOUS TOTAL (B)			12 964	

3) Traitements

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Traitements d'étalons	2	121,96	292
Traitements de juments	2	152,45	365
SOUS TOTAL (C)			656

4) Frais d'analyses

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Epreuves de diagnostic	455	19,82	10 785
SOUS TOTAL (D)			10 785

5) Désinfection

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Par box désinfecté	1		18
SOUS TOTAL (E)			18

TOTAL POLICE SANITAIRE (=A+B+C+D+E)

31 685 €

* 1 AMO = 11,48€ H.T. au 1^{er} janvier 2002.

TABLEAU AIE : ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires

	Nombre	Tarif	Montant TTC en €
Visites de suspicion	0	3 AMO *	0
Prélèvements sanguins	0	1/4 AMO *	0
Frais de déplacement	0	0,28 €/km	0
SOUS TOTAL (A)			0

2) Frais d'analyses

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Examen sérologique	1	19,60	23,44
SOUS TOTAL (B)			23,44

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE DECLARATION D'INFECTION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites de déclaration d'infection	0	3 AMO *	
Visites d'assainissement (1 fois par mois maximum)	0	3 AMO *	0
Visites d'enquête épidémiologique	0	3 AMO *	0
Visites pour marquage des équidés	0	3 AMO *	0
Prélèvements sanguins	0	1/4 AMO *	0
Frais de déplacement	0	0,28 €/km	0
SOUS TOTAL (C)			0

2) Frais d'analyses

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Examens sérologiques	0		0
SOUS TOTAL (D)			0

3) Indemnités

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Abattages d'équidés (3049 Euros HT maximum par équidé abattu)	0		0
Désinfection - désinsectisation (2) (228,70 Euros HT maximum par exploitation)	0		0
SOUS TOTAL (E)			0

TOTAL POLICE SANITAIRE DE L'AIE (=A+B+C+D+E)	23,44 €
---	----------------

* En 2002, 1 AMO = 11,48 € HT

TABLEAU WN : ENCEPHALITE A VIRUS WEST-NILE

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION DE WEST NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires

	Nombre	Tarif	Montant TTC en €
Visites de suspicion	0	3 AMO	0
Prélèvements sanguins	0	1/4 AMO	0
Prélèvement d'encéphale	0		0
Frais de déplacement	0	0,28 €/Km	0
SOUS TOTAL (A)			0

2) Frais de laboratoire

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Coût d'acheminement	0		0
Conditionnement -réexpédition	0		0
Examen de laboratoire	0		0
SOUS TOTAL (B)			0

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE LA REALISATION D'ENQUETE SEROLOGIQUE WEST-NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites d'exploitation	85	3 AMO	3428
Prélèvements sanguins	389	1/4 AMO	1979,5
Frais de déplacement	3757 Km	0,28 €/km	1052
SOUS TOTAL (C)			6459,5

2) Frais de laboratoire

	Nombre	Tarif	Montant TTC
Cout d'acheminement	0		0
Conditionnement – ré-expédition	89		199,6
Examen de laboratoire	2		4
SOUS TOTAL (D)			203,60

**TOTAL POLICE SANITAIRE WEST-NILE
(=A+B+C+D)**

6 663,1

III) AUTRES DEPENSES

TOTAL AUTRES DEPENSES

772 €

TOTAL DEPENSES : 7 435,1 €

TABLEAUX TECHNIQUES

A) EVOLUTION DE L'ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES AU COURS DE L'ANNEE 2002

<u>1) Suspicion an l'an 2002</u>	Nombre de cheptels	Nbre d'animaux présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions à partir de signe clinique	0	0	0
Nombre de suspicions à partir d'enquête épidémiologique	0	0	0

<u>2) Infection durant l'année 2002</u>	Nombre de cheptels	Nbre d'animaux présents	Nbre d'animaux positifs
Foyers sous APDI au 31/12/2001	0	0	0
Foyers déclarés au cours de l'année 2002	0	0	0
Foyers assainis au cours de l'année 2002	0	0	

Nombre d'équidés abattus	0
--------------------------	---

3) Analyse de l'incidence = foyer déclaré au cours de l'année

31) Nombre de cheptels découverts infectés en 2002 à la suite de...

...d'une enquête épidémiologique	0
...d'une suspicion clinique	0
...d'une demande d'analyse pour contrôle d'achat ou export	0
...d'une autre cause : enquête sérologique West-Nile	0

32) Nombre de cheptels découverts infectés en 2002 dont l'origine de la contamination est...

...le contact au voisinage d'un foyer	0
...l'introduction d'un animal atteint	0
...une autre cause (préciser)	0
...inconnue	0

B) EVOLUTION DE L'ENCEPHALITE WEST NILE DES EQUIDES AU COURS DE L'ANNEE 2002

<u>1) Suspicion an l'an 2002</u>	Nombre de cheptels	Nbre d'animaux présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions à partir de signe clinique	0	0	0

<u>2) Infection durant l'année 2002</u>	Nombre de cheptels	Nbre d'animaux présents	Nbre d'animaux positifs
Foyer déclarés, placés sous APDI	0	0	0

<u>2) Suivi sérologique West-Nile</u>	Nombre de cheptels	Nbre d'animaux présents	Nbre d'animaux positifs
suivi sérologique sur animaux sans signes cliniques	12	40	4